

Image not found or type unknown



## Vpc erreur facture promotion

Par **merle51**, le **31/07/2012 à 20:43**

Bonjour,  
Je viens de me rendre compte que la facture de mes derniers achats en ligne était erronée. Le prix de chacun des objets est conforme, cependant il semblerait que j'ai bénéficié 5 fois de la réduction de 30%. Il est bien écrit 5 fois "30% de reduction sur les friteuses - 34,77€" soit 150% de réduction totale.  
Le montant de la facture n'est que de quelques dizaines d'euros pour 3 articles. Elle a été payée automatiquement par carte bleu.  
Les cgV sur la facture n'indiquent rien sur ce sujet.  
J'ai pu voir que dans le cas d'une erreur de prix, si le prix est dérisoire alors la loi donne raison au vendeur. Mais dans ce cas le prix est juste.  
Que dois-je faire ? Si la société me contacte ? Quel sont mes droits ?  
Merci à tous ceux qui prendront le temps de me lire.  
Edit : je précise que le colis a été livré.